

**OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES MUTILÉS, COMBATTANTS,
VICTIMES DE LA GUERRE
ET PUPILLES DE LA NATION**

**47, Cours Pierre-Puget
Téléphone D. 36-42
MARSEILLE**



N° à rappeler :

MINISTÈRE DES PENSIONS

PAR AVION

Marseille, le 29 Novembre 1944

Le Préfet des Bouches-du-Rhône,

Président de l'Office Départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation

à Monsieur le **GOUVERNEUR**

de l'Archipel **SAINT-PIERRE ET MIQUELON**
Président du Comité Colonial des Mutilés, et Combattants

SAINT-PIERRE

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-inclus, une déclaration de perte de la carte du combattant établie sous la foi du serment par M. MOUTON Edouard, Louis, né le 22 Décembre 1897 à ST-PIERRE ET MIQUELON, et domicilié à MARSEILLE, 17 Rue des Enfants abandonnés.

La carte du combattant dont il ne se souvient pas du numéro lui aurait été délivrée par votre Comité. Cette carte aurait été perdue lors

.....

du naufrage du vapeur " LE PARAMÉ " en Angleterre, en Janvier 1940,
et malgré plusieurs demandes, il n'a pu en obtenir le renouvellement.

Pour le PREFET et par Délégation
Le Secrétaire Général:

